

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 29 mars 2010, à 17 h 30.

Sont présents :

Madame la mairesse suppléante Sylvie Adam

Mesdames les conseillères Louise Arpin, Brigitte Sansoucy,
Messieurs les conseillers Donald Côté, Sylvain Savoie, Bernard Barré, André Beauregard, Guylain Coulombe, Alain Leclerc et David Bousquet

Sont absents :

Monsieur le maire Claude Bernier et Madame la conseillère Nicole Dion-Audette

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général
Me Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

PÉRIODE D'INFORMATION

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

RÉSOLUTION 10-117

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par Sylvain Savoie

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION 10-05

Règlement numéro 333 autorisant des travaux de construction d'un centre récréoaquatique et un emprunt estimé à ce stade-ci à un montant de 18 375 000 \$

Le Conseiller David Bousquet donne avis de motion de la présentation du règlement numéro 333 autorisant des travaux de construction d'un centre récréoaquatique et un emprunt estimé à ce stade-ci à un montant de 18 375 000 \$.

RÉSOLUTION 10-118

Levée de la séance

Il est proposé par Bernard Barré
Appuyé par Brigitte Sansoucy

Et résolu que la séance soit levée à 17 h 32.

Adoptée à l'unanimité